

Moyen-Orient et Afrique du Nord

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

L'intensification des violences, les conflits confessionnels et l'augmentation du trafic et de la traite des êtres humains se sont traduits par des déplacements croissants à travers la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Selon les estimations, plus de 47 pour cent des 67,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde se trouvent dans cette région ; parmi eux figurent 2,6 millions de réfugiés, 15,1 millions de déplacés internes et près de 372 500 apatrides

En 2016, le HCR et ses partenaires ont été confrontés, comme les années précédentes, à la nécessité de répondre aux besoins engendrés par trois situations d'urgence de niveau 3, mobilisant l'ensemble du système (voir le chapitre *Apporter une aide vitale* et le *Glossaire*) en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen. Les priorités du HCR en 2016 visaient à assurer la protection et à promouvoir un espace de protection, à faciliter l'accès aux systèmes d'asile, à veiller à ce que les réfugiés et les déplacés internes aient davantage de possibilités de trouver des solutions durables et à renforcer les interventions destinées aux déplacés internes. L'organisation s'est efforcée, en collaboration avec ses partenaires, d'optimiser l'assistance et la protection offertes aux plus vulnérables, notamment en fournissant des abris, des articles de première nécessité dans les camps et en milieu urbain ainsi que des aides en espèce (CBI) dans les camps et en milieu urbain.

Une famille déplacée par des combats dans le village de Shora, à 25 kilomètres au sud de Mossoul (Iraq) se dirige vers un poste de contrôle de l'armée, à la périphérie de Qayyarah.

© HCR / I. PRICETT

PRINCIPALES SITUATIONS

Situation en Syrie

En 2016, les besoins humanitaires ont atteint un niveau record en Syrie avec 13,5 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, dont 6,3 millions de déplacés internes et 2,8 millions d'enfants. D'une manière générale, les violations du droit humanitaire international et des droits de l'homme, perpétrées dans la plupart des cas en toute impunité, ont entravé l'accès des organisations humanitaires aux populations en détresse. Environ 4,72 millions de personnes vivaient en Syrie dans des localités assiégées et difficiles à atteindre tandis que des milliers d'autres restaient bloquées aux frontières et dans l'impossibilité de se réfugier dans les pays voisins. En outre, les intenses combats qui se sont déroulés dans le nord de la Syrie, en particulier à Alep, ont entraîné le déplacement de 400 000 personnes supplémentaires en 2016. Les mécanismes d'adaptation des déplacés internes et des communautés hôtes qui les accueilleraient ont été pratiquement réduits à néant. Mais aussi plus de la moitié des hôpitaux syriens ont été détruits ou gravement endommagés, le quart des écoles endommagées, détruites ou utilisées comme centres d'hébergement collectifs et environ 1,2 million de maisons ont également été endommagées ou détruites laissant plus de 2,4 millions de personnes sans hébergement.

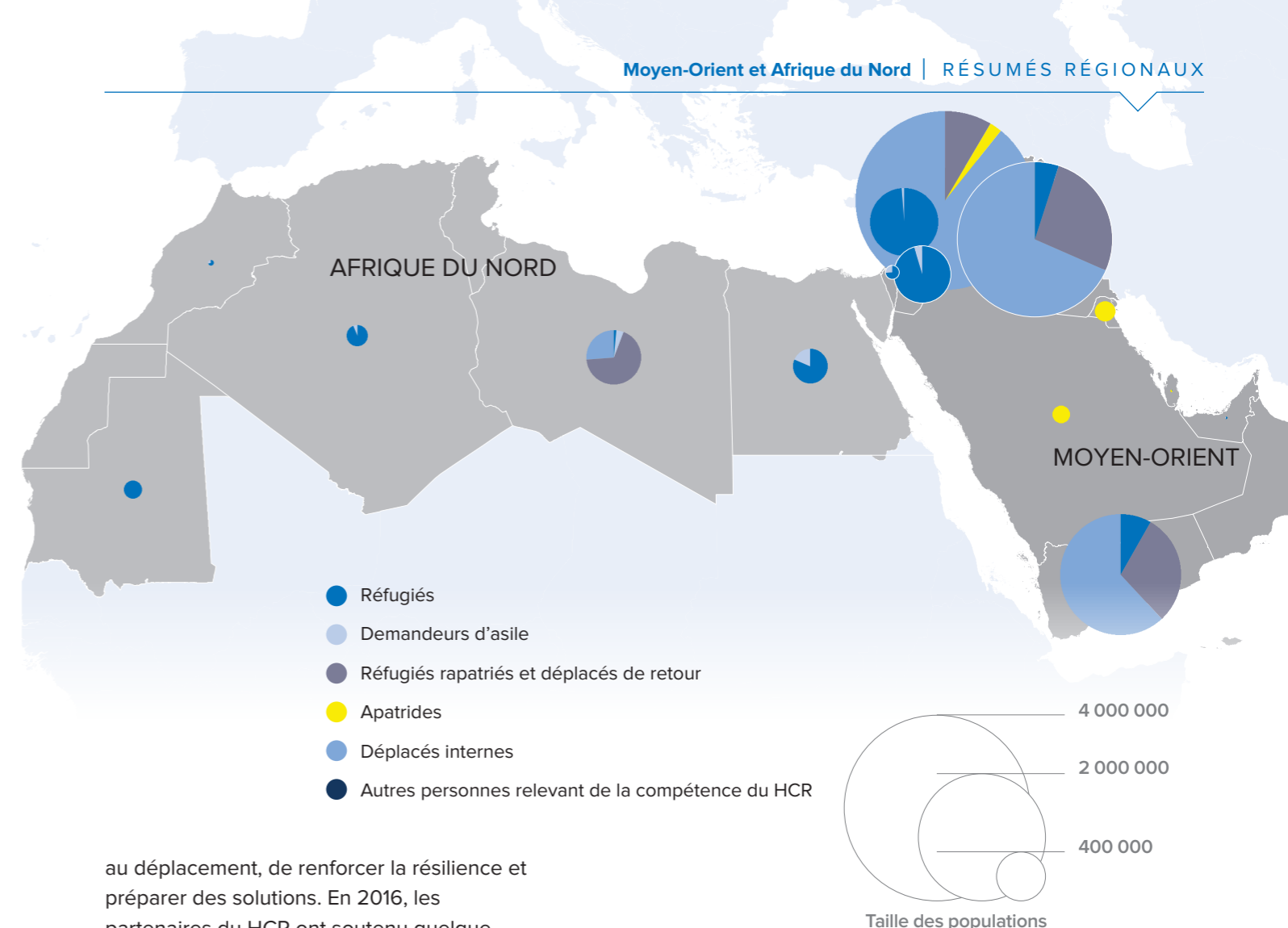
Dans le cadre de la réponse pour l'ensemble de la Syrie, le HCR a renforcé son rôle de chef de file et de coordination pour les groupes sectoriels de la protection, de la coordination et de la gestion des camps (CCCM) ainsi que des abris et articles non alimentaires. Le HCR a fourni protection et assistance à plus de 2 millions de personnes dans 11 gouvernorats sur 14, des articles non alimentaires ont été distribués à près de 4 millions de personnes dans 13 gouvernorats et environ 700 000 personnes ont eu accès aux services de santé dans six gouvernorats, y compris dans des régions difficiles d'accès.

Les assistances délivrées au-delà des localités assiégées ont permis d'aider plus d'1,1 million de personnes dans 39 localités situées à l'intérieur de la Syrie.

Fin 2016, près de 5 millions de Syriens étaient réfugiés dans les pays voisins, principalement en Turquie (2,86 millions), au Liban (1 million), en Jordanie (685 200), en Iraq (261 900) et en Égypte (213 900), reflétant l'engagement résolu et la générosité des pays hôtes. Lors de la conférence « Soutenir la Syrie et la région » organisée à Londres en février 2016, les pays hôtes se sont notamment engagés à soutenir l'accès des réfugiés syriens à l'éducation, aux moyens de subsistance et à l'emploi. Ces déclarations ont été complétées par les engagements pris par les pays donateurs dans un esprit de partage des responsabilités. Des progrès considérables ont été accomplis dans ces domaines, notamment l'amélioration de l'accès au marché du travail, la réforme des cadres réglementaires, la création d'un environnement plus propice aux investissements et la facilitation des échanges commerciaux pour soutenir la croissance à long terme.

Malgré ces évolutions, la plupart des réfugiés dans l'ensemble de la région vivaient au-dessous du seuil de pauvreté et avaient des difficultés pour accéder aux vivres, au logement et aux soins médicaux. Au Liban, 70 pour cent des ménages de réfugiés syriens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté ; c'était également le cas pour 93 pour cent des réfugiés syriens vivant en dehors des camps en Jordanie, pour 65 pour cent des réfugiés syriens en Égypte et pour 37 pour cent des réfugiés syriens en Iraq en 2016.

Avec le PNUD, le HCR a continué à diriger le « Plan régional pour les réfugiés et la résilience » (3RP), au sein duquel plus de 240 partenaires coordonnent leur action pour appuyer les plans de réponse nationaux des cinq principaux pays d'accueil des réfugiés syriens. Le 3RP a donné lieu à des partenariats innovants, comprenant des acteurs du développement, afin de répondre



au déplacement, de renforcer la résilience et préparer des solutions. En 2016, les partenaires du HCR ont soutenu quelque 294 950 ménages de réfugiés syriens dans le cadre d'aides en espèces et fourni une aide dans le secteur des abris à plus de 107 100 ménages de réfugiés syriens dans le besoin ; enfin 919 670 enfants ciblés ont été scolarisés dans des structures éducatives nationales.

Situation en Iraq

La crise humanitaire en Iraq s'est amplifiée avec des vagues successives et parfois imprévisibles de déplacements en masse. Selon les estimations, plus de 10 millions d'Iraqiens avaient besoin d'une assistance humanitaire, sous une forme ou sous une autre. Au moins 3,6 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays mais ce nombre demeurait fluctuant et imprévisible. Un grand nombre de familles a souffert de déplacements multiples, avec pour conséquence une vulnérabilité accrue tant en termes économiques qu'en termes de protection. Depuis le mois d'octobre 2016, 130 000 personnes supplémentaires,

originaires de Mossoul et des environs, ont été déplacées à l'intérieur du pays, des déplacements qui se poursuivent en 2017.

Situation en Libye

L'instabilité politique et les conditions de sécurité en Libye ont eu de graves répercussions sur les civils et ont rendu l'accès des organisations humanitaires extrêmement difficile. Parmi les personnes affectées figuraient plus de 300 000 déplacés internes, 450 000 anciens déplacés de retour dans leur localité d'origine et 39 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans le pays. Afin d'accéder aux personnes vulnérables déplacées à travers le pays, le HCR a étendu son réseau de partenaires, permettant la distribution d'articles de première nécessité et des aides en espèces à plus de 5 200 familles de déplacés internes dans les environs de Alkhums, Benghazi, Misrata et Tripoli, ainsi que dans l'ouest de la

Libye en 2016. L'organisation a également intensifié son action de proximité auprès des réfugiés et des demandeurs d'asile, grâce à l'ouverture d'un troisième centre social à Tripoli, et a augmenté les visites dans les centres de détention.

En 2016, le HCR a distribué des articles de première nécessité et des aides en espèces à plus de 8 200 familles réfugiées et a fait bénéficier les réfugiés et demandeurs d'asile de plus de 47 000 consultations médicales. L'organisation a continué à gérer des permanences téléphoniques à des fins d'information et de signalement, lesquelles ont répondu à plus de 3 000 appels.

En 2016, 90 pour cent des 181 400 personnes cherchant à gagner l'Europe à travers l'Italie depuis l'Afrique par voie maritime étaient parties de Libye. Compte tenu du caractère mixte des mouvements de population qui se dirigent vers le pays, le traversent ou le quittent, l'OIM et le HCR ont mis en place en décembre 2016 un groupe de travail conjoint sur les migrations mixtes afin d'améliorer leur coordination.

Situation au Yémen

Le conflit prolongé qui troublait le Yémen s'est aggravé et a nécessité une réponse d'urgence soutenue de niveau 3 à l'échelle du système. Sur un total de 27,4 millions de personnes, environ 18,8 millions de personnes, avaient besoin d'une assistance humanitaire, soit près de 70 pour cent de la population du pays en 2016. Leurs besoins les plus pressants concernaient les vivres, la santé et les abris. Le Yémen est resté un pays d'accueil généreux, accordant l'hospitalité à quelque 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR a continué à offrir une protection et apporter une assistance vitale aux réfugiés et demandeurs d'asile, a plaidé pour favoriser l'accès des réfugiés aux services publics de santé et d'éducation; et a assuré une réponse

d'urgence auprès de 700 000 déplacés internes ou anciens déplacés, comptant parmi les plus vulnérables.

RÉALISATIONS ET IMPACT

Préserver l'accès à la protection et aux systèmes nationaux d'asile

Le HCR a continué à effectuer l'enregistrement biométrique individuel des personnes ayant besoin de protection internationale dans toute la région. En Turquie, l'organisation a aidé les autorités à élaborer un projet de vérification et d'actualisation des données relatives à l'enregistrement des réfugiés syriens. Dans le cadre du 3RP, l'organisation a accordé la priorité aux efforts visant à enregistrer tous les nouveaux-nés réfugiés et à délivrer des certificats de naissance, ainsi qu'à identifier et à assister les mineurs isolés.

Conformément aux engagements pris lors de la conférence de Londres, des évolutions positives ont été observées, concernant l'accès des réfugiés syriens aux moyens de subsistance. A titre d'exemple, des permis de travail ont été délivrés à 37 000 réfugiés syriens en Jordanie et à 13 000 réfugiés en Turquie ; d'autre part, des médecins et enseignants réfugiés d'origine syrienne ont été autorisés à assurer des services au sein des communautés de réfugiés en Turquie.

Les efforts ont été orientés sur des actions communautaires, renforçant la communication avec les réfugiés afin de leur permettre d'être les acteurs de leur propre protection et de promouvoir leur autonomisation. Le HCR et ses partenaires ont renforcé le suivi des activités de protection en collectant systématiquement des données par des acteurs communautaires, en les analysant et en les utilisant de manière innovante. Ces

informations ont servi de base pour apporter une assistance juridique, établir des documents et soutenir les personnes vulnérables. Dans les pays concernés par le 3RP, un réseau de 250 centres communautaires et de 900 travailleurs sociaux a travaillé avec des comités de soutien et des équipes mobiles afin de développer des réponses durables de protection, traitant les problèmes liés à la protection de l'enfance et aux violences sexuelles et de genre. De nouveaux partenariats ont été forgés pour remédier aux difficultés d'accès des jeunes à l'enseignement supérieur. Les interventions menées par le HCR et ses partenaires ont permis de réduire considérablement le pourcentage d'enfants réfugiés syriens nés dans la région sans aucun document d'identité, passant de 35 pour cent en 2012 à 3 pour cent en 2016.

En Afrique du Nord, le HCR a continué de conseiller et de dispenser une formation ciblée aux responsables gouvernementaux en vue de la préparation d'un projet de législation nationale sur l'asile et le transfert aux pouvoirs publics des procédures d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié. Au Maroc, la détermination du statut des demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR a été assurée conjointement avec les autorités marocaines. En Libye et en Tunisie, l'organisation a continué à renforcer les capacités des autorités et a dispensé une formation technique sur le sauvetage en mer à des fonctionnaires et à des acteurs de la société civile.

Renforcer la protection des réfugiés dans les situations de mouvements mixtes

La route de la Méditerranée centrale (à destination de l'Italie via l'Afrique du Nord) est restée la principale voie empruntée par les personnes qui cherchaient à gagner l'Europe à partir de l'Afrique. En 2016, plus

de 181 400 personnes sont arrivées en Europe par voie maritime, la majorité d'entre elles étant parties de Libye pour rejoindre l'Italie. Près de 5 000 personnes auraient perdu la vie ou été portées disparues en Méditerranée, faisant de l'année 2016 la plus meurtrière à ce jour. Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile empruntant la route de la Méditerranée orientale (à destination de la Grèce via la Turquie) a considérablement diminué en 2016 du fait de la fermeture effective de la route des Balkans et de l'adoption de la « Déclaration Union européenne-Turquie » en mars 2016. Compte tenu de l'ampleur des mouvements mixtes irréguliers et afin de prévenir les refoulements, le HCR s'est efforcé de préserver l'accès au territoire et d'assurer la protection des personnes relevant de sa compétence en appuyant les sauvetages en mer.

En Libye, l'organisation a renforcé sa coopération avec les gardes-côtes et les services de l'immigration libyens en implantant, à proximité des lieux de débarquement, deux postes de santé supplémentaires aptes à fournir une aide d'urgence aux personnes secourues en mer. Le HCR est également parvenu à obtenir la libération de 578 personnes placées en détention ayant besoin d'une protection internationale. Il a également fourni une assistance humanitaire vitale sur cinq lieux de débarquement, à la suite d'opérations de sauvetage ou d'interception en mer.

En Tunisie, le HCR a poursuivi ses activités de renforcement des capacités auprès des autorités visant à améliorer la surveillance à la frontière tuniso-libyenne et à renforcer les capacités de sauvetage en mer.

Près de 37 000 réfugiés syriens en Jordanie et 13 000 réfugiés syriens en Turquie ont reçu des permis de travail

Assurer la sécurité face à la violence et à l'exploitation

En 2016, les demandes de réinstallation de près de 96 000 réfugiés originaires de la région ont été soumises à 30 pays.

La protection de l'enfance et les activités de prévention et réponse aux violences sexuelles et de genre ont été les principales priorités du HCR dans la région. En 2016, près de 700 000 filles et garçons vivant dans la région ont bénéficié des programmes de protection de l'enfance, d'accompagnement psychologique et d'aide sociale de l'organisation. Parallèlement, quelque 131 500 victimes de violences sexuelles et de genre, dont des hommes et des garçons, ont eu accès à des services multisectoriels.

En outre, le HCR a continué à promouvoir la participation active et une représentation paritaire des femmes aux structures de gestion et de direction, ainsi qu'un accès dans des conditions d'égalité aux moyens de subsistance, en particulier pour les femmes chefs de famille. En Syrie, près de 100 000 déplacés internes ont bénéficié de séances de sensibilisation sur les violences sexuelles et de genre, menées dans des centres d'hébergement collectif ou des centres communautaires de différents gouvernorats. Le volet enfants et jeunes est resté un élément important de la réponse dans toute la région. Les efforts ont notamment visé à trouver des modalités de garde à plus long terme et des solutions durables pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, à lutter contre le travail des enfants et à améliorer l'accès des enfants à des environnements d'apprentissage préservés.

Le HCR et ses partenaires ont également soutenu des projets menés par des jeunes dans les communautés et facilité la participation de jeunes réfugiés à des réunions régionales ou mondiales, telles que les consultations de la jeunesse en Jordanie, au Maroc et en Turquie.

Rechercher des solutions durables

En collaboration avec les pays de réinstallation et d'autres partenaires, le HCR a continué d'œuvrer afin que des solutions durables soient offertes à un nombre de plus en plus important de réfugiés vulnérables. En 2016, grâce à des méthodologies efficaces et harmonisées d'identification des personnes les plus vulnérables, 96 000 demandes de réinstallation de réfugiés originaires de la région ont été soumises à 30 pays. Ces demandes incluaient notamment 76 000 réfugiés syriens et 12 000 réfugiés irakiens.

De plus, le HCR a continué à promouvoir des voies alternatives à l'admission des réfugiés dans les pays tiers, notamment le recours aux visas humanitaires, le parrainage privé par des associations, les régimes de mobilité liée au travail et le regroupement familial.

Répondre aux nouvelles situations d'urgence

La préparation et les réponses rapides aux nouvelles situations de déplacement ont continué à constituer des éléments essentiels de la réponse d'urgence de niveau 3 en Iraq, en Syrie et au Yémen. En Mauritanie, le HCR a continué à aider près de 46 000 réfugiés maliens accueillis au camp de Mbera et a assisté plus de 4 000 personnes fuyant les violences qui avaient éclaté en septembre 2016 au Mali, provoquant un nouvel afflux de réfugiés en Mauritanie.

Intensifier les partenariats avec les organisations locales et la société civile

Le HCR a renforcé ses partenariats stratégiques dans la région, notamment sa

coopération avec les organisations régionales telles que la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et l'Organisation de la coopération islamique, les établissements universitaires, les médias et le secteur privé. La stratégie de partenariat du HCR dans la région s'inspire de l'approche orientée sur l'ensemble de la société, mise en avant dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (voir le *Glossaire*) adoptée lors du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016. Elle vise à créer des partenariats solides et globaux pour assurer une réponse humanitaire durable et accroître les effets bénéfiques sur les personnes relevant de la compétence du HCR. Cette stratégie accorde la priorité aux partenariats avec les autorités nationales et locales, les organisations internationales, les institutions financières internationales, les organisations régionales, les acteurs de la société civile, notamment les organisations confessionnelles et les établissements universitaires, le secteur privé, les médias et les réfugiés eux-mêmes.

En Syrie, le HCR a étendu son réseau de partenaires à de nouvelles organisations non gouvernementales, nationales et internationales, multiplié par trois son réseau de centres communautaires. L'organisation a établi 25 équipes mobiles pour couvrir les nouvelles localités et les nouvelles situations d'urgence, et a considérablement développé son programme de travailleurs de proximité bénévoles. Ces équipes mobiles ont joué un rôle important en diffusant des informations sur les services disponibles, en aidant à déterminer les besoins et en assurant des interventions essentielles, notamment dans les situations qui évoluaient rapidement, comme à Alep-Est.

Le HCR a organisé des consultations avec plus de 150 intervenants de la région en vue de constituer un réseau régional d'acteurs de

la société civile du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur le déplacement. L'objectif est de faire entendre la voix de la société civile dans la région, d'intensifier le plaidoyer sur les questions de déplacement, de renforcer les capacités de réponse non gouvernementales au plan national et de partager les enseignements tirés sur divers sujets, notamment la réponse d'urgence et la protection. La collaboration avec les milieux universitaires de la région a également été accentuée. La première table ronde régionale avec des universitaires, comprenant des groupes de réflexion, des centres de recherche et des universités, a été organisée en avril 2016 afin d'accroître la coopération et l'implication dans la problématique du déplacement.

CONTRAINTES

Des défis considérables ont prévalu en 2016, avec des besoins d'assistance humanitaire excédant largement la capacité de réponse. Les conditions de sécurité extrêmement précaires ainsi que la rapidité des déplacements, ont rendu difficile la mise en place de réponses durables à plus long terme. Les restrictions liées à l'accès humanitaire, sans risques et sans entrave, des organisations humanitaires ont continué de limiter la capacité du HCR et de ses partenaires à assister les populations dans des environnements non sécurisés.

Le manque de données fiables et actualisées a également rendu plus difficile les activités de protection et d'assistance auprès des personnes relevant de la compétence du HCR.

Enfin, la situation prolongée et incertaine dans laquelle se trouvaient un grand nombre de réfugiés dans la région, notamment les réfugiés syriens, a entraîné la diminution progressive ou totale de leurs ressources financières, les incitant à recourir de plus en plus à des stratégies d'adaptation néfastes.

Les différentes opérations sont décrites plus en détail dans les pages consacrées aux sous-régions et pays correspondants sur le site internet Global Focus (<http://reporting.unhcr.org>)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget 2016 de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord s'élevait initialement à 2,04 milliards de dollars. Fin 2016, le budget révisé de l'année 2016 avait atteint 2,08 milliards de dollars, principalement en raison des besoins considérables pour l'assistance humanitaire dans la région et plus particulièrement ceux engendrés par la situation du Yémen et le 3RP pour les réfugiés syriens.

Les contributions affectées pour la région se sont élevées à 1,29 milliard de dollars incluant sept pour cent de coût d'appui aux programmes. En dépit du montant important de ces contributions – représentant près du tiers des contributions volontaires à l'action du HCR – 38 pour cent des besoins recensés dans la région n'ont pas été satisfaits. Afin de combler certains déficits, le HCR a donc alloué à la région un montant de 47,7 millions provenant de fonds non affectés, représentant 15 pour cent de l'ensemble des fonds non affectés alloués au terrain.

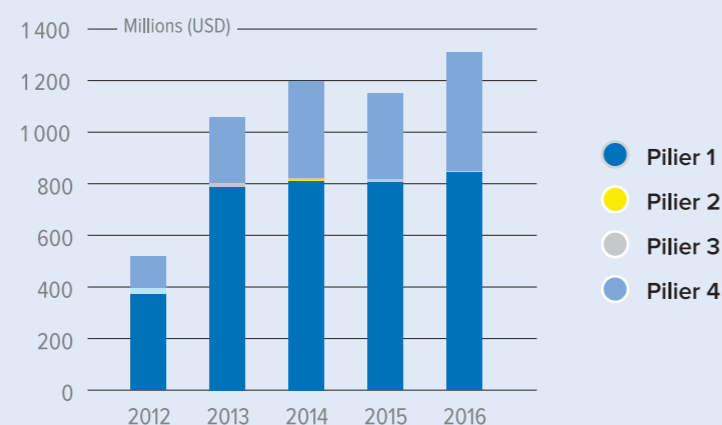
La région Moyen-Orient et Afrique du Nord a continué à engager les dépenses les plus importantes, s'élevant à 1,3 milliard de dollars, soit 33 pour cent des activités

programmées. Les programmes et les opérations du HCR dans la région ont été gravement pénalisés par les problèmes de financement en 2016. Les effets du sous-financement ont été particulièrement sensibles dans les domaines suivants :

- En Jordanie, plus de 50 000 des réfugiés les plus vulnérables, hommes, femmes et enfants, sont restés sur une liste d'attente et n'ont pu recevoir d'allocations financières mensuelles en 2016. En Iraq, plus de 16 000 familles ont souffert des mêmes difficultés en raison d'un manque de financement.

- En Iraq, où seulement 32 pour cent des besoins opérationnels ont été couverts, le HCR n'a pas été en mesure d'aider 14 000 familles à rénover leurs logements insalubres. En outre, 33 000 réfugiés syriens n'ont pas eu accès à des activités d'autonomisation.
- Les difficultés de financement ont entravé la fourniture d'une aide essentielle aux réfugiés sahraouis les plus vulnérables vivant dans les cinq camps de la région de Tindouf, en Algérie. Sur les 18 000 familles affectées par des inondations, seules 2 000, figurant parmi les plus vulnérables, ont reçu une aide ciblée du HCR pour reconstruire leurs abris.

DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | 2012-2016



BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
MOYEN-ORIENT						
Iraq	Budget	116 487 674	804 241	26 707 855	402 946 185	546 945 954
	Dépenses	98 771 582	308 237	1 890 220	237 055 646	338 025 685
Israël	Budget	3 079 904	0	0	0	3 079 904
	Dépenses	2 672 439	0	0	0	2 672 439
Jordanie	Budget	318 803 538	0	0	0	318 803 538
	Dépenses	218 328 800	0	0	0	218 328 800
Liban	Budget	462 446 931	975 064	0	0	463 421 995
	Dépenses	350 041 934	804 911	0	0	350 846 845
Arabie saoudite	Budget	4 261 371	225 565	0	0	4 486 936
	Dépenses	3 243 318	186 954	0	0	3 430 272
Syrie – Bureau régional de coordination pour les réfugiés	Budget	28 403 396	0	0	67 799 722	96 203 118
	Dépenses	23 093 351	0	0	58 273 736	81 367 087
République arabe syrienne	Budget	52 750 132	194 642	0	262 745 620	315 690 394
	Dépenses	23 572 702	109 320	0	113 817 921	137 499 943
Émirats arabes unis	Budget	2 674 303	87 620	0	0	2 761 923
	Dépenses	2 290 861	76 890	0	0	2 367 751
Yémen	Budget	48 970 754	0	0	75 092 305	124 063 058
	Dépenses	27 284 663	0	0	48 949 241	76 233 904
Activités régionales	Budget	34 601 632	0	0	0	34 601 632
	Dépenses	2 068 755	0	0	0	2 068 755
SOUS-TOTAL	Budget	1 072 479 635	2 287 131	26 707 855	808 583 831	1 910 058 452
	Dépenses	751 368 406	1 486 312	1 890 220	458 096 544	1 212 841 482
AFRIQUE DU NORD						
Algérie	Budget	28 964 766	0	0	0	28 964 766
	Dépenses	16 147 245	0	0	0	16 147 245
Égypte – Bureau régional	Budget	82 276 790	0	0	0	82 276 790
	Dépenses	45 615 645	0	0	0	45 615 645
Libye	Budget	18 820 376	0	0	5 044 663	23 865 039
	Dépenses	9 796 509	0	0	2 324 963	12 121 472
Mauritanie	Budget	19 532 361	0	0	0	19 532 361
	Dépenses	14 176 433	0	0	0	14 176 433
Maroc	Budget	6 465 549	0	0	0	6 465 549
	Dépenses	4 539 494	0	0	0	4 539 494
Tunisie	Budget	5 050 784	0	0	0	5 050 784
	Dépenses	3 599 242	0	0	0	3 599 242
Sahara occidental: Mesures de rétablissement de la confiance	Budget	7 519 239	0	0	0	7 519 239
	Dépenses	1 335 660	0	0	0	1 335 660
Activités régionales	Budget	1 694 877	0	0	0	1 694 877
	Dépenses	90 574	0	0	0	90 574
SOUS-TOTAL	Budget	170 324 742	0	0	5 044 663	175 369 405
	Dépenses	95 300 801	0	0	2 324 963	97 625 764
TOTAL	Budget	1 242 804 376	2 287 131	26 707 855	813 628 494	2 085 427 856
	Dépenses	846 669 207	1 486 312	1 890 220	460 421 507	1 310 467 246

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1		PILIER 4		TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Projets pour les déplacés internes				
Andorre					16 816	16 816
Australie	3 541 076		2 288 330		2 600	5 832 006
Autriche	3 397 508					3 397 508
Belgique	4 428 427		380 435			4 808 862
Bulgarie			53 079			53 079
Canada	47 461 894		9 730 539		1 573 034	58 765 467
Fonds central pour les interventions d'urgence	1 992 936		11 044 548			13 037 484
Chine	2 000 000					2 000 000
Tchéquie	2 668 319		196 232			2 864 552
Danemark					6 661 374	6 661 374
Équateur					2 500	2 500
Estonie	83 799					83 799
Union européenne	73 919 243		18 745 460		6 701 419	99 366 123
Finlande	4 048 915		1 132 503		2 165 324	7 346 742
France	9 333 507		1 833 787		3 715 499	14 882 792
Allemagne	69 159 714		49 403 845		82 177 422	200 740 980
Saint-Siège	15 000					15 000
Fonds commun humanitaire			7 461 084			7 461 084
Islande					2 400 000	2 400 000
Italie	5 917 215		2 581 148			8 498 363
Japon	28 717 182		18 215 830			46 933 013
Koweït	7 960 000		8 000 000		106 762	16 066 762
Lettonie	54 825					54 825
Fonds pour le relèvement du Liban	495 000					495 000
Liechtenstein					302 046	302 046
Luxembourg			273 224		1 703 297	1 976 521
Malte	56 689					56 689
Monaco	276 318				32 787	309 105
Maroc					24 299	24 299
Pays-Bas					9 994 439	9 994 439
Norvège	19 758 033		8 341 760		30 982 260	59 082 053
Fonds de l'OPEP pour le développement international			300 000			300 000
Philippines	5 000					5 000
Pologne			853 721		260 322	1 114 043
Donateurs privés – Australie					2 911 674	2 911 674
Donateurs privés – Autriche					45 231	45 231
Donateurs privés – Bangladesh	1 061					1 061
Donateurs privés – Canada	781 918		14 782		333 782	1 130 482
Donateurs privés – Chine			55 986		179 795	235 781
Donateurs privés – Égypte	1 420		265 393			266 813



DONATEUR	PILIER 1		PILIER 4		TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Projets pour les déplacés internes				
Donateurs privés – France	499		239		163 273	164 012
Donateurs privés – Allemagne	124 014		2 809 116		3 338 313	6 271 442
Donateurs privés – Inde	4 749				218	4 967
Donateurs privés – Italie	419 445		444 420		1 060 543	1 924 408
Donateurs privés – Japon	425 250		639 817		247 500	1 312 567
Donateurs privés – Koweït	36 185					36 185
Donateurs privés – Liban	76 231					76 231
Donateurs privés – Malaisie	7 676					7 676
Donateurs privés – Mexique					4 324	4 324
Donateurs privés – Pays-Bas	3 635 673				50 662	3 686 335
Donateurs privés – Philippines			173		9 584	9 757
Donateurs privés – Qatar	2 788 447					2 788 447
Donateurs privés – République de Corée					1 528 770	1 528 770
Donateurs privés – Arabie saoudite	681 053				50 000	731 053
Donateurs privés – Singapour	38 776				38 935	77 711
Donateurs privés – Espagne	743				348 422	349 165
Donateurs privés – Suède	10 505		191 308		1 174 533	1 376 346
Donateurs privés – Suisse	674 122				2 114 082	2 788 204
Donateurs privés – Thaïlande					24 711	24 711
Donateurs privés – Tunisie	19 661					19 661
Donateurs privés – Turquie	6 757				136	6 892
Donateurs privés – Émirats arabes unis	9 610 925		82 000		211 843	9 904 768
Donateurs privés – Royaume-Uni	417 838		45 644		454 589	918 071
Donateurs privés – États-Unis d'Amérique	3 718 615		425 189		3 657 100	7 800 904
Donateurs privés – Irlande					8 650	8 650
Qatar	496 164					496 164
République de Corée	500 000		1 000 000		850 000	2 350 000
Roumanie	62 007					62 007
Fédération de Russie	300 000		500 000			800 000
Arabie saoudite	5 213 125		5 767 665			10 980 790
Slovaquie					170 068	170 068
Slovénie					33 520	33 520
Espagne	5 802 940		637 937		60 491	6 501 368
Suède	6 512 859		6 183 596		2 203 992	14 900 447
Suisse	5 560 610		1 270 325		1 511 139	8 342 074
Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit	95 020					95 020
Département des affaires politiques des Nations Unies	2 935 035					2 935 035
Fonds des Nations Unies pour la population	11 527					11 527
Programme des Nations Unies sur le VIH/sida					107 000	107 000
Royaume-Uni	83 720 643		14 718 858			98 439 501
États-Unis d'Amérique	233 457 001		84 010 000		207 400 000	524 867 001
TOTAL	653 439 092		259 897 973		379 115 080	1 292 452 146

Note: Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.